

Enseignement Moral & Civique.

Travail/devoir final sur cours de 4^{ème}

«*Les Libertés en France*»

Sujet : «*Lettre/email à un ami étranger*»

Suite à un échange avec un « ami » africain rencontré sur un forum Internet, vous lui écrivez une lettre pour lui expliquer (par des exemples concrets que vous pouvez prendre dans votre quotidien d'adolescent) quelles sont les libertés fondamentales dont vous bénéficiez en France, mais aussi qu'il est important de les défendre au quotidien pour ne pas les perdre.

5 superbes exemples de lettres d'élèves de 4^{ème}

A Abakoum

Niamey
20 rue de la Savane

Bonjour Abakoum !

Comment vas-tu depuis la dernière fois que j'ai discuté avec toi sur Internet ? Et la famille ? Moi ça va très bien.

Je me souviens, que la dernière fois, tu avais semblé intéressé par es libertés dont nous bénéficions en France. J'ai donc décidé de t'écrire cette lettre, pour que tu puisses comprendre quelles sont les libertés fondamentales en France et pourquoi il est important de les défendre au quotidien pour ne pas les perdre...

Nous vivons dans une société française particulièrement tourmentée depuis le début du XXI^e siècle et il semble plus que jamais indispensable de rappeler et défendre haut et fort les valeurs humanistes de la République démocratique française.

Ces valeurs sont issues de la Révolution française et des philosophes des lumières (ce sont des personnes qui essaient de comprendre le monde par la raison) qui s'assemblent autour de notre devise « liberté, Égalité, fraternité » et doivent nous permettre de lutter, entre autre, contre l'obscurantisme proposé par toutes les formes d'extrémismes et surtout de réussir à vivre ensemble malgré nos différences.

Nos libertés fondamentales ou droits fondamentaux sont inscrits dans la Déclaration des Droits de l'Homme (DDHC) créée en 1789 (à la Révolution française) et notre Constitution.

Elles sont des « droits naturels, inaliénables et sacrés » de l'Homme « reconnus à tous les êtres humains ».

Toutes nos libertés se basent dessus. Il y a ainsi deux grands types de libertés fondamentales : les libertés fondamentales individuelles (d'expression, de pensée, de la personne...) et les libertés fondamentales collectives (de la presse, d'association...)/

J'aime particulièrement la liberté d'expression et de pensée qui est essentielle à la vie de groupe.

Elle est la plus étonnante des libertés car on peut l'exprimer à l'oral, débattre par l'art (peinture, dessin, musique, danse..) et donner son avis sur tous les sujets.

En classe, chacun peut prendre la parole, exprimer ses idées, les confronter à d'autres dans les débats. Cela ouvre d'autres horizons et permet de mieux se connaître.

La loi en France n'est plus l'affaire d'un seul homme qui s'impose à tous : les hommes et les femmes s'expriment par le droit de vote qui assure la démocratie.

« Je suis Charlie » suite aux attentats à Paris, montre notre attachement à cette liberté contre l'obscurantisme.

Il y a aussi la liberté de la personne qui garantit à chacun d'entre nous le droit à la vie, à la sûreté et à son intégrité.

Elle protège la personne et ses biens. Pour être libre, il ne faut pas être contraint ou menacé. Cette liberté rejoint celle du respect de la vie privée familiale, professionnelle...

Au quotidien pour préserver ces libertés, je respecte mes camarades contre toute humiliation, harcèlement...

Je peux aussi refuser ou accepter la diffusion de mon image sur Internet.

Nous avons aussi les libertés fondamentales collectives qui nous permettent d'échanger des idées plus largement.

La liberté de la presse permet la publication libre de journaux sans autorisation préalable. Elle est très importante en France et rejoint la liberté d'expression. Nous avons des librairies remplies de livres, de journaux de tous les horizons politiques et culturels... Cette année avec la médiathèque de Loudun, j'ai participé à l'écriture d'un livre qui a été imprimé et vendu à petits exemplaires.

La liberté d'association et aussi très importante en France : elle nous permet le regroupement de personnes autour d'un même projet. Peut-être connais-tu l'association de sauvegarde des animaux, la WWF et sûrement l'ASGN (sauvegarde des girafes du Niger). Pour partager, il faut se réunir : nous avons ainsi la liberté de réunion.

Les gens qui travaillent peuvent créer un syndicat pour défendre leurs droits : c'est la liberté syndicale.

Toutes ces libertés doivent bien sûr être exercées dans la limite de la loi et de la liberté des autres. Je ne dois nuire à personne.

Par exemple, une limite à la liberté d'expression sera l'interdiction de propos diffamatoires, de haine, de racisme ou appels aux meurtres. Sans limite, il y aurait des abus et des problèmes de sécurité.

Les libertés se défendent au quotidien pour ne pas les perdre.

Aussi, toute idée extrême qui refuse nos valeurs démocratiques de partage dans nos différences culturelles, religieuses et spirituelles (laïcité, égalité, tolérance et respect d'autrui) nous conduirait à des États totalitaires dangereux pour nos libertés.

Nos libertés sont garanties par notre État républicain et laïc. Pour cela, il a le devoir d'assurer notre sécurité contre tout acte de malveillance (terrorisme et délinquance).

Mais la sécurité ne doit pas signifier un contrôle systématique et omniprésent des personnes. Il faut ainsi veiller à ce que l'État n'utilise pas les nouvelles technologies contre le respect de notre vie privée comme par exemple l'extension des vidéos surveillances dans tous les lieux ou qu'il prolonge l'État d'urgence qui renforce ses pouvoirs de contrôles sur les personnes et leurs biens donc nos libertés.

Aujourd'hui, mon collègue nous interdit l'utilisation des portables qui peut nuire à notre intégrité par des photos, SMS malveillants... De même, l'utilisation d'Internet est un outil de partage mais il faut évidemment veiller à son usage, à sa vie privée et ne pas exposer sur des sites que l'on ne contrôlent pas comme Facebook.

Oublier nos libertés serait donc un grand danger : Défendre nos libertés c'est nous permettre de vivre ensemble sans guerre...

Voilà cette lettre est terminée ! J'espère avoir de tes nouvelles très bientôt ; et dis bonjour à ta famille pour moi !

Elsa